GORDES - Le moulin Jean-de-Marre

Gordes

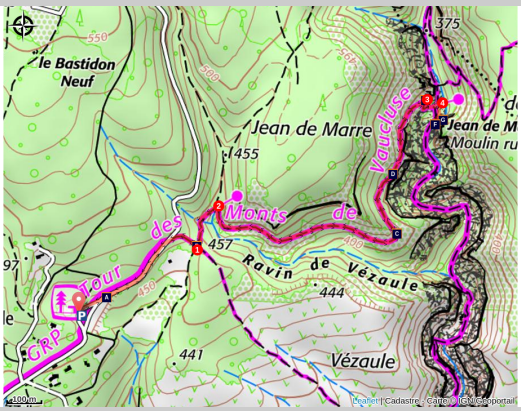

Moulin Jean-de-Marre I (©Eric Garnier - PNR Luberon)

Entre nature et patrimoine, un petit aller-retour qui vaut le détour !

"Plus on avance et plus c'est beau ! Au fil des pas, le paysage ne cesse de surprendre. Le chemin en balcon, plus ou moins escarpé et caillouteux, nous transporte dans un autre univers où règne sérénité et silence. La vue plongeante sur les gorges de Véroncle se complète de fenêtres plus intimistes sur des vieux murs de soutènement, des fleurs rupestres, des pans de falaises en dentelles. Chaque fois que j'y retourne, j'en prends plein les yeux !". Axelle Baumard - Stagiaire au Parc naturel régional du Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 1 h

Longueur : 3.9 km

Dénivelé positif : 156 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Flore, Patrimoine et histoire

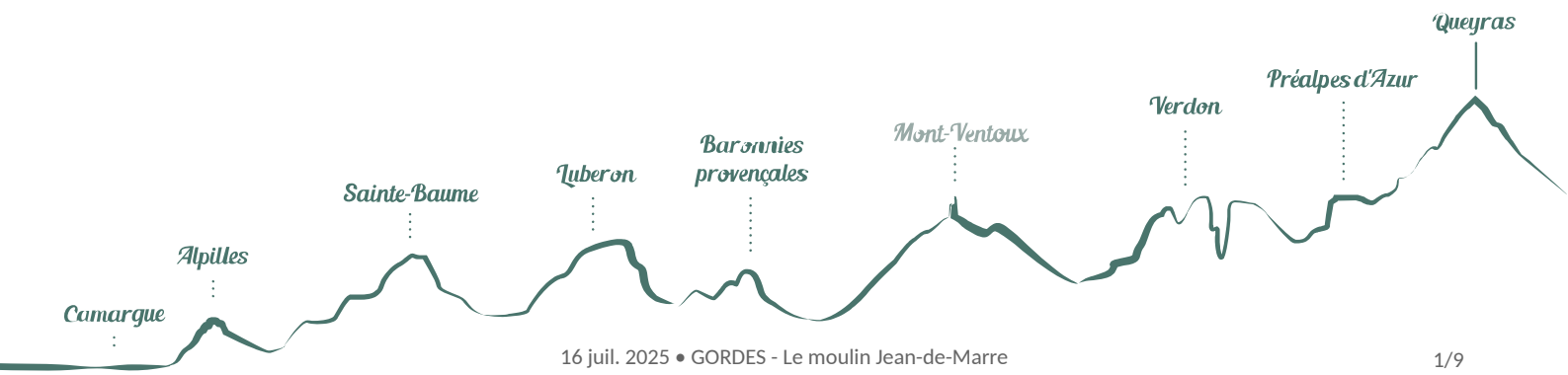

Itinéraire

Départ : Aire de repos en bordure de la route de Murs (D15), 2 km au nord de Gordes.
Arrivée : Aire de repos en bordure de la route de Murs (D15), 2 km au nord de Gordes.
Balisage : Non balisé PR

Du parking et aire de pique-nique, remonter la D15 à gauche sur 280 m (prudence !) et descendre à droite le premier chemin à droite (GRP®).
1- Au croisement de chemins (point alt. 457 m, pupitre d'interprétation), plonger sur le sentier à gauche (GRP®), franchir une section caillouteuse et atteindre un croisement de sentier un peu plus bas.
2- Au carrefour ''Vézaule'', virer à droite (GRP®), descendre le beau sentier en balcon, passer une épaule et continuer de descendre vers le fond des gorges de Véroncle.
3- Atteindre un virage à droite bien marqué (ruine en face), poursuivre bien à droite, franchir tous les lacets du sentier crevassé et atteindre le fond des gorges (GRP®).
4- Au carrefour ''Moulin-Jean-de-Marre'', virer à droite direction ''Véroncle'' et rejoindre le Moulin Jean-de-Marre (GRP®). Contourner les ruines par la droite, atteindre le fond du torrent et la cascade située juste en amont du pied de la ruine. Ensuite, revenir sur ses pas jusqu'au carrefour ''Moulin Jean-de-Marre''. De là, grimper à gauche et gravir tous les lacets du sentier crevassé et atteindre de nouveau l'épaule (point 3). De là, prendre en sens inverse tout le sentier en balcon emprunté à l'aller (GRP®). Repasser au carrefour ''Vézaune'' (point 2), filer à gauche et revenir sur la première épaule (point 1). Tourner à droite, remonter sur la D15, puis virer à gauche et revenir au point de départ par la route empruntée à l'aller (prudence !) .

Itinéraire du réseau touristique départemental de randonnée de Vaucluse (PDIPR 84).

Sur votre chemin...

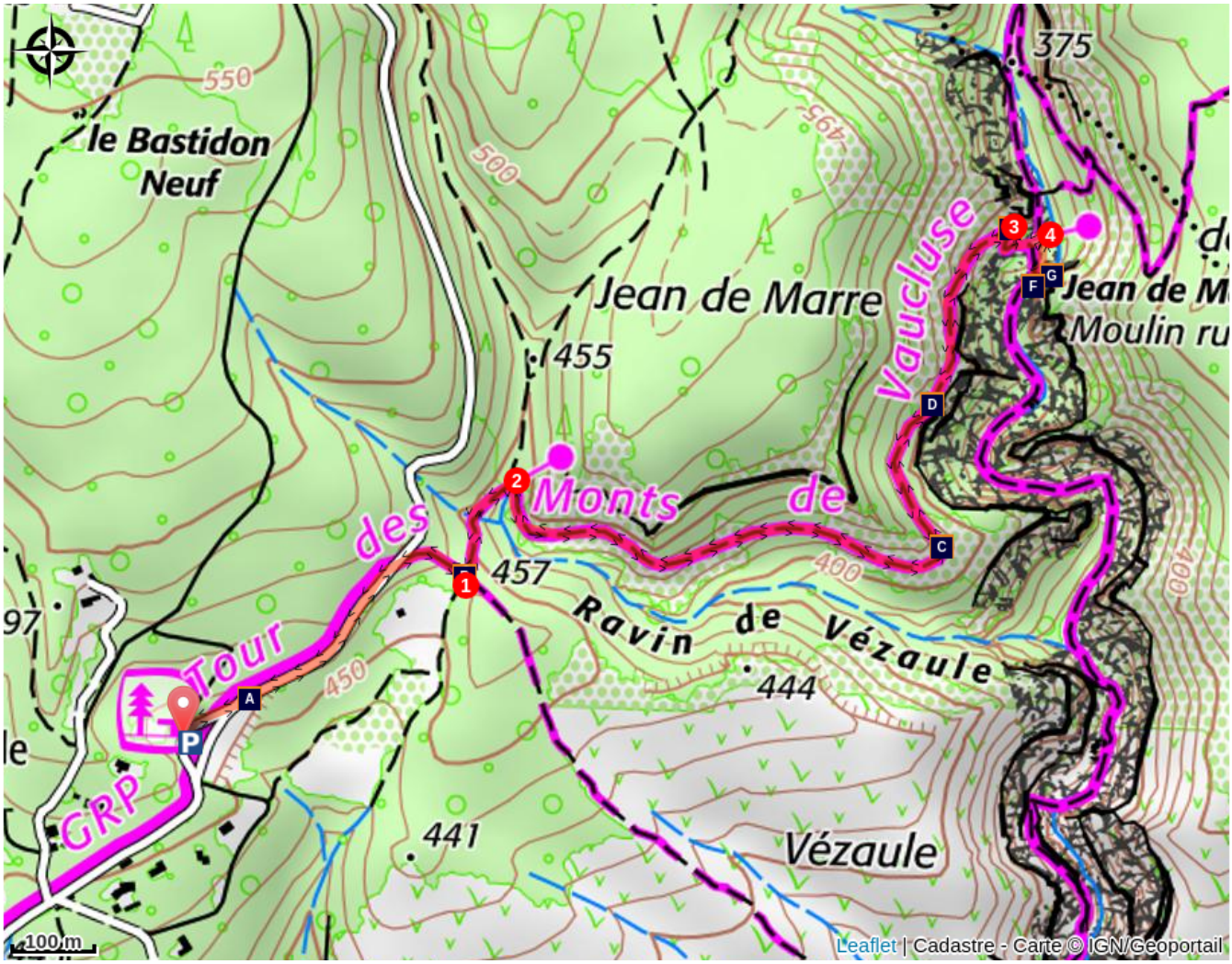

- Les deux Luberon réunis (A)
- Naissance des gorges de Véroncle (B)
- L'étonnante linaire couchée (C)
- Meuniers à tout faire ! (D)
- La disparition des moulins (E)
- Le moulin Jean de Marre I (F)
- Cascade de tuf (G)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Au départ comme au retour, prudence à la circulation sur les 280 m le long de la D15 !
- Après le point 4 : ne pas pénétrer au cœur des ruines du Moulin Jean-de-Marre (risque d'effondrement !). Et veiller également à ne pas grimper sur les vieux murs, ce patrimoine est fragile.
- Dessus ou sous le moulin, en cas de crue, ne pas s'approcher du torrent. En particulier juste après un orage ou par temps de pluie ; les rochers deviennent glissants.
- RISQUE INCENDIE : Le feu est l'ennemi de la forêt… et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

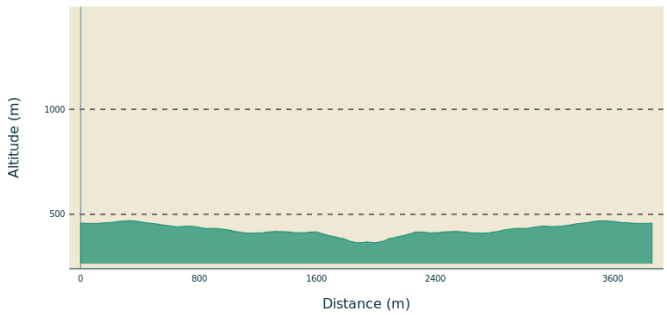

Altitude min 365 m
Altitude max 470 m

Accès routier

À 18 km au nord-est de Cavaillon par la D2 puis la D15 après Gordes.

Parking conseillé

Parking et aire de pique-nique situés en bordure de la route de Murs (D15), à 2 km au nord de Gordes.

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon

60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00
https://www.parcduluberon.fr/

OTI Destination Luberon
Place François Tourel, 84300 Cavaillon

contact@destinationluberon.com
Tel : +33 (0)4 90 71 32 01
https://www.destinationluberon.com/

Sur votre chemin...

Les deux Luberon réunis (A)

De gauche à droite sont bien visibles, Roussillon au premier plan, puis au fond le Mourre Nègre (1125 m) sommet du Grand Luberon, la combe de Lourmarin, le Mourre de Cairas point culminant du Petit Luberon (727 m). Les formes du relief correspondent à l'architecture géologique du sous-sol. Un grand anticlinal (pli en forme de voûte), orienté est-ouest, forme la montagne du Luberon entre Cavaillon et Volx, encadré au nord et au sud par les synclinaux (pli en forme de cuvette) du bassin d'Apt et de la Durance.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Naissance des gorges de Véroncle (B)

L'écoulement des eaux entre le petit fossé d'effondrement de Murs situé sur les hauteurs du plateau calcaire et le bassin d'Apt en aval, a creusé cet imposant canyon dit "de raccordement". Puis l'action corrosive des eaux de pluie chargées en gaz carbonique a, petit à petit, agrandi les fissures par dissolution jusqu'à créer de véritables réseaux souterrains. Les gorges de Véroncle ne sont plus, ou presque plus, empruntées par l'eau mais renferment un patrimoine remarquable.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

L'étonnante linaire couchée (C)

En floraison d'avril à octobre, la linaire couchée (Linaria supina) est une plante de petite taille (moins de 20 cm). Ses fleurs jaune pâle, à palais jaune soufre sont regroupées en grappe. Elle aime se développer dans des endroits rocailleux comme dans les petits éboulis des versants empierrés des gorges de Véroncle. Grâce à un important réseau de racines longues, un peu de terre fine entre les pierres suffit à la linaire, qui en cas de déplacements du sol, reconstitue sa colonie un peu plus loin.

Crédit photo : ©David Tatin

Meuniers à tout faire ! (D)

Dès le XIXe s., on note une insuffisance d'eau et l'impossibilité de faire fonctionner les moulins de Véroncle plus de deux mois dans l'année. Alors pour s'adapter, les meuniers ont dû trouver d'autres sources de revenus. C'est ainsi qu'ils se lancent dans des petites unités d'élevage, de la polyculture, du bois de chauffage ou encore des vers à soie ! Et quand l'eau déniait bien couler dans les gorges à nouveau, ils reprenaient pour un certain temps leur métier de meunier.

Crédit photo : ©David Tatin

La disparition des moulins (E)

Le phénomène karstique, la dissolution de la roche calcaire par l'eau, et les sécheresses aggravées auraient contribué à l'appauvrissement de la ressource en eau, déjà rare dans les gorges. À ce phénomène s'ajoute l'ère industrielle et l'abandon progressif de la plupart des moulins de France au XIXe s. au profit des Grands Moulins industriels. Enfin, le bruit court qu'un séisme aurait peut-être sa part de responsabilité dans la disparition des moulins de Véroncle, fissurant le barrage en amont.

Crédit photo : ©Jérémie Haye - PNR Luberon

Le moulin Jean de Marre I (F)

Il s'agit du premier moulin sur le territoire de Gordes. Construit au XVIe s., il fut agrandi au XVIIIe s., comme en témoignent les collages de maçonneries. Il est de construction plus complexe sur 4 niveaux : la chambre des eaux, la salle des meules, le grenier à grains et l'habitation (on distingue encore une cheminée et un évier). Au XIXe s., une exploitation agricole autonome s'y développe avec des terres labourables, des vignes, mûriers, oliviers, amandiers, cochons, poulailler...

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Cascade de tuf (G)

La chute d'eau où fut stratégiquement implanté le moulin Jean de Marre I constitue également une belle curiosité naturaliste, dénommée tuf ! Produit du calcaire dissous redéposé, ayant fait prisonniers débris végétaux et animaux, le tuf est une roche très tendre et friable. Lorsque le cours d'eau n'est pas à sec, il est le siège d'un cortège luxuriant de mousses et fougères appréciant particulièrement l'humidité saturée des lieux. Cet habitat est toujours rare et localisé en Provence.

Crédit photo : ©Georges Guende - PNR Luberon

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

GRTgaz

La Fondation CA ALPES PROVENCE